

## LA CONFRERIE SAINT THIBAUT - SAINT VINCENT

Il est difficile d'écrire la monographie d'un village viticole sans parler de la Société - souvent placée sous le vocable de Saint Vincent - qui regroupe les vigneronns. L'entraide vigneronne n'est pas un vain mot, c'est une institution dans la vie de ces villages et Pommard, heureusement, n'y déroge point.

Mais Saint Vincent n'en a pas le monopole exclusif. Il ne dédaigne pas d'être accompagné de Saint Bernard à Puligny, de Saint Louis à Monthelie, de Saint Cyr à Volnay, de Saint Thibault à Pommard. On peut toujours penser que deux protecteurs valent mieux qu'un !

Pourquoi Saint Thibault ? Je ne sais le dire. Sachons toutefois que fils d'Arnoul, Comte de Champagne, il naquit à Provins en 1017. Religieux, il mena une sainte vie d'ermite, cultiva la vigne au profit des très pauvres et mourut le 1<sup>er</sup> juillet 1066. Un vitrail à l'église de Pommard rappelle sa vie.

### La Confrérie du Saint Sacrement

Michel Arcelain se charge de nous éclairer sur cette antique Confrérie fondée au XIII<sup>e</sup> siècle. Il y avait dans l'église de Pommard (qui fut détruite vers 1340), un autel consacré à Saint Vincent. Une confrérie fut-elle fondée ? Par ailleurs, y a-t-il un lien entre Saint Vincent et la Confrérie du Saint Sacrement lorsque celle-ci distribue des aumônes aux pauvres le jour de la Fête-Dieu ? Nous n'osons répondre faute de documents.

### La Confrérie de Saint Thibault

Les années ont passé ; et convaincu du bienfait de l'esprit fraternel des Confréries, Henri Duvachet, prêtre, curé de la paroisse de Pommard (1656 - † 1691) fonde en 1668 l'actuelle Confrérie de secours mutuels de Saint Thibault, afin que les vigneronns se soutiennent mutuellement, tant au plan spirituel qu'au temporel. Nous n'avons pas trace du règlement matériel, mais nous supposons qu'il devait ressembler à l'actuel, tout en restant bien sûr spécifique à son époque. Le but était le même : aider les vigneronns malades et les femmes veuves dans l'ouvrage de leurs vignes.

Par contre, je ne peux résister au plaisir de vous faire connaître la lettre adressée par l'abbé Duvachet, à l'Évêque d'Autun (la Côte d'Or actuelle était partagée entre les évêchés de Langres et d'Autun), en ayant